

État des lieux de l'EVARS

2023-2024

Alpes-de-Haute-Provence

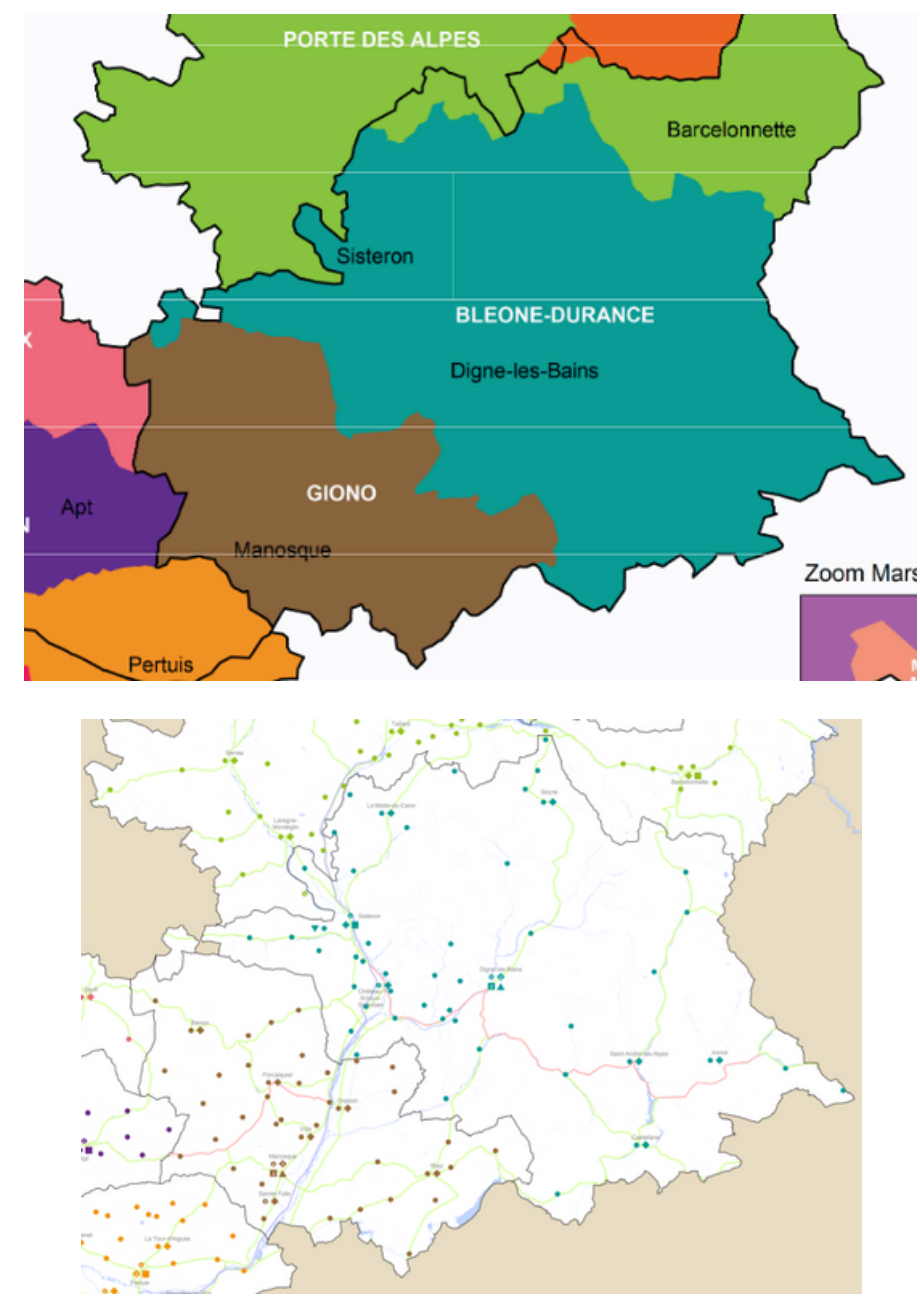
Les travaux menés se sont appuyés sur l'exploitation des résultats d'un questionnaire partagé en septembre 2025 auprès du réseau d'acteur·trices du territoire dans le domaine de l'Education à la Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle (EVARS) concernant les actions menées au cours de l'année scolaire 2023-2024. Sur 18 structures référencées dans le département, 7 ont répondu. Taux de réponse, 40%.

Nombre d'élèves touché·es par au moins une séance / établissements

	Par les 7 structures répondantes du réseau EVARS	Total d'élèves scolarisé·es dans le département 04 en 2023-2024	Part d'élèves ayant bénéficié d'une séance EVARS
Ecoles Primaires	27	13 768	0.2%
Collèges	386	7 711	5%
Lycées	458	4919	9.3%
Total	871	26 398	3.3%

Les 7 structures ayant répondu au questionnaire cette année permettent d'établir un échantillon représentatif de l'EVARS dans le département. Cet échantillon est réalisé sur la base de notre connaissance des partenariats et du terrain car il n'existe pas à l'heure actuelle de liste officielle des structures qui font de l'EVARS dans le département.

Le découpage territorial du territoire



Le département du Alpes-de-Haute-Provence est divisé en 2 réseaux d'éducation. Détails des actions menées au cours de l'année scolaire 2023-2024 par réseau :

- **Bleone Durance**- 12.7% d'établissements du réseau ont bénéficié d'au moins une séance menée par une structure du réseau.
- **Giono** - pas d'intervention par des structures du réseau recensées à ce jour.

Structures intervenant dans le champ de l'EVARS ayant répondu au questionnaire

- CoDES 04
- Service Municipal de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation de Manosque
- Les Petits Débrouillards
- Centre Santé Sexuelle et CeGIDD de Digne
- Agate, armoise et salamandre, corps et politique
- EnVies Enjeux 13
- CIDFF 04

Etablissements	Total 04	Ayant reçu une structure	%
Ecoles	161	1	0.6%
Collèges	21	4	19%
Lycées	7	4	57%

- *En 23/24, 19% des collèges du département ont bénéficié d'une séance animée par une structure du réseau EVARS 04.*

Préconisations

- Proposer aux acteurs de travailler sur les outils d'évaluation de leurs actions pour améliorer la visibilité des actions, leur analyse et tendre vers une démarche d'uniformisation des outils d'évaluation dans une perspective de montée en expertise vis-à-vis des financeurs ;
- Soutenir les acteurs pour qu'ils s'appuient sur des données probantes pour légitimer leurs actions ;
- Défendre la valeur ajoutée des structures à mettre en place ces séances du fait de leur formation, des outils proposés et de leur place vis-à-vis des élèves (différentes de celles d'un·e enseignant·e) ;
- Développer l'analyse territoriale des données pour envisager des réponses humaines et financières dans les zones sous-dotées moins accessibles ;
- Organiser la veille sur les questions de l'EVARS pour faire le lien avec les nouveaux programmes de l'EN.